

FORMULAIRE DE VERSEMENT DES 13% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Date limite de versement : 31 mai 2022

Une fois complétée, transmettez-nous ce formulaire par email **ou** par courrier aux adresses indiquées ci-dessous.

➤ Par email :

int.0782546u@ac-versailles.fr

➤ Par courrier :

LGT Le Corbusier
88 rue de Villiers
78300 Poissy

ÉTABLISSEMENT BÉNÉFICIAIRE

Lycée Général et Technologique Le Corbusier n°UAI 0782546U

Raison sociale :	Code NAF :
Personne à contacter :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	
Code Postal :	
Ville :	
N°Siret :	

Au bénéfice de Établissement* :	Lycée LGT Le Corbusier
Adresse :	88 rue de Villiers - 78300 POISSY
Montant en lettres :	
Montant en chiffres :	

Mode de règlements :

Chèque

n° :

Banque :

Date :

Virement

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
				PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances, etc...)					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation	
10071	78000	00001006236	04	TPVERSAILLES	
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1780	0000	0010	0623 604
				TRPUFRP1	
TITULAIRE DU COMPTE : LGT LE CORBUSIER AGENCE COMPTABLE					

Mentionner impérativement TA2022 et votre numéro de SIRET en libellé de virement afin de nous permettre de vous envoyer votre attestation de virement obligatoire (document à fournir en cas de contrôle).

Fait à :

Signature et cachet de votre entreprise (ou cabinet comptable) :

Le :

*est un établissement habilité à percevoir les 13 % de la taxe (art. 62241 - 5 du code du travail) et figure sur la liste préfectorale de la région Ile de France 2022.